**Site :** [**https://premieremploi.net/**](https://premieremploi.net/)

**Meta titre :** Envie de quitter son employeur, comment faire ?

**Meta description**: Vouloir un changement d'atmosphère dans le domaine du travail. Si vous voulez trouver quelque chose de nouveau mais que vous avez du mal à quitter votre emploi, voici un guide qui pourrait vous être utile

# Comment quitter son employeur ?

Prendre la décision de quitter son employeur est une grande étape. Il s’agit parfois d’un moment difficile. Pourtant, il faut voir le bon côté des choses. Changer d’emploi représente une belle opportunité de carrière. Pour que la procédure se déroule sans problèmes, il est indispensable de bien se préparer. On vous donne quelques conseils sur comment quitter votre employeur.

## Lister les motifs de votre départ

Une évaluation personnelle s’impose pour comprendre les raisons de votre départ. Avant de démissionner, prenez le temps de faire le point sur votre situation et sur les motifs de la rupture volontaire de votre contrat. Les motifs pour quitter son employeur sont multiples : des différents avec vos collègues ou votre employeur, un manque de développement professionnel, conditions de travail inappropriées, démotivation, salaire insatisfaisant, harcèlement… Après avoir faire le point sur les raisons de votre départ, il sera plus simple de quitter votre ancien poste. Notons que pour démissionner en toute légalité, il est parfois obligatoire de rédiger une [lettre de rupture conventionnelle](https://rupture-co.fr/rediger-ma-lettre-de-rupture-conventionnelle/).

## Préparez votre démission

Lancer la procédure d’une rupture de contrat de travail n’est pas évident lorsqu’on ne dispose pas d’un bagage juridique. D’où la nécessité de faire appel à un avocat spécialisé en droit du travail. Après avoir fait le point sur votre situation, il faut préparer votre démission. La démarche n’est pas simple. Encore faut-il rédiger une lettre de démission assez formelle et planifier votre dernier jour de travail. Il faudrait aussi préparer tous les arguments utiles dans la négociation des termes de la rupture de votre contrat professionnel. Cela afin de vous assurer un processus de transition sans stress. Il est aussi indispensable de parler ouvertement à votre employeur de votre décision et de planifier ensemble les modalités de votre départ.

## S’entretenir avec l’employeur sur les conditions de départ

Avant de démissionner, il est indispensable de discuter avec son employeur. La communication est la base d’une relation saine entre un employé et un employeur. Cela évitera toute confusion ou des éventuelles tensions liées aux modalités de rupture du contrat. Outre cela, cet entretien avec votre employeur est de rigueur pour négocier sur les termes de vos conditions de départ : date de votre dernier jour de travail, les avantages sociaux et [les différentes indemnités](https://www.journalducm.com/comment-calculer-solde-de-tout-compte-cdi/) auxquelles vous aurez droit. Vous devez aussi exprimer votre volonté de quitter votre employeur en présentant des motifs légitimes. De cette manière, l’employeur pourra anticiper les éventuelles démissions des autres employés dans le futur.

## Quitter son employeur de façon légale

Pour quitter son employeur de façon légale, il est primordial de respecter le protocole juridique. Il faut respecter les modalités de votre départ et maintenir [une communication](https://premieremploi.net/communication-virtuelle-de-votre-entreprise/) saine avec votre employeur. Il est aussi important de lui remettre tous les documents et les équipements nécessaires qui appartiennent à l’entreprise. Tout cela vous assurera une transition sereine. Il ne vous reste plus qu’à préparer votre nouvelle opportunité de carrière sans aucun retour en arrière. Quitter votre employeur doit être un nouveau départ et non une nouvelle contrainte. Pour que le processus se déroule sans souci, il vaut mieux consulter un avocat compétent qui maîtrise les fondamentaux du droit de travail.